



HAL
open science

Le littoral oublié des Birmans

François Robinne

► **To cite this version:**

François Robinne. Le littoral oublié des Birmans. ASEMI Asie du Sud-Est et monde insulindien, 1990, XIV (3-4), pp.181-184. halshs-01866981

HAL Id: halshs-01866981

<https://shs.hal.science/halshs-01866981>

Submitted on 3 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE LITTORAL OUBLIE DES BIRMANS

François ROBINNE

RESUME

L'auteur constate, en se plaçant dans une perspective historique très générale que l'utilisation des ressources marines en Birmanie a été et reste encore largement délaissée, se limitant souvent à des pratiques individuelles.

ABSTRACT

The author explains within a very general historic perspective that the utilization of marine resources has been and is still very under-exploited in Burma. The use of these resources is often limited to some individual practices.

La mer est une richesse sous-exploitée en Birmanie. L'utilisation de ses ressources a longtemps été limitée à quelques pratiques individuelles, ignorées des politiques gouvernementales, au point que l'activité de pêcheur, ainsi que celle de saunier, sont encore du ressort du Ministère de l'Agriculture.

Le développement portuaire le long du littoral est réduit à quelques centres économiques tels que Rangoon, Moulmein, Mergui, Akyab. Par ailleurs, la concentration dans la plaine centrale des axes routiers ferroviaires ou aériens, contribue à éloigner le front maritime. Or, le développement des activités maritimes est tout autant tributaire des installations portuaires que des réseaux de distribution qui permettraient seuls d'accroître la capacité productive des pêcheries et des marais salants.

La cristallisation du sel marin à grande échelle est tout aussi tardive que la pêche intensive en mer : l'humidité ambiante commune à l'Asie des moussons en est certainement une des causes, mais non la seule. En effet, une technique traditionnelle est attestée, qui remet en question l'antériorité jusqu'alors admise de l'exploitation des mines de sel gemme à l'intérieur des terres par rapport à l'aménagement des marais salants. Cette technique traditionnelle consistait à récupérer le sable engorgé d'eau de mer, à le transporter en char à bœufs jusqu'au village où il était mis à égoutter, et à évaporer l'eau par chauffage jusqu'à cristallisation du sel (Mwan, 1981, pp. 62-63). Ce procédé, pratiqué autrefois de façon ponctuelle sur les côtes de l'Etat môn, repose exactement sur le même principe de concentration par

lessivage que celui encore employé pour l'obtention du sel gemme (Robinne, 1987).

Toutefois, c'est seulement à partir des années 1960 qu'a été mis au point un système complexe de réservoirs, de bassins de concentration et de tables saunantes où l'eau est concentrée en sel, et ensuite évaporée soit par chauffage, soit, à partir des années 1970, par la seule évaporation naturelle. Les marais salants produisent depuis lors la quasi-totalité du sel distribué dans tout le pays.

Concernant la pêche, le témoignage habituellement précieux des inscriptions est ici d'un intérêt relatif, étant donné que les sites archéologiques de l'Etat côtier d'Arakan n'ont pas encore été systématiquement fouillés et analysés. Néanmoins, un terme générique, et un seul, apparaît dans les inscriptions de Pagan (XI^e-XIII^e de notre ère) : il s'agit de *an*¹, écrit aujourd'hui *an* ; dont la connotation de "pêcherie" et d'"étang, lac" associait les techniques de pêche aux nappes d'eau douce uniquement, et encore s'agit-il d'un mot étranger, *môn* ou chinois selon Luce (1960, pp. 331 et 349). Mais ce témoignage corrobore les observations ethnographiques et linguistiques qui attestent, sinon l'antériorité de la pêche aux nasses et aux barrages de bambou sur la pêche aux filets tendus mieux adaptés au milieu marin, du moins la plus grande diversité des premiers, doublée d'une remarquable dextérité à les manier.

L'expansion très générale des techniques de pêche en eau douce, dans les basses terres comme dans les hautes terres, et les variantes qui les caractérisent quelle que soit la similitude du milieu, ont conduit à une maîtrise très élaborée des instruments et constructions de bambou. A cette diversité répond un large éventail de la terminologie, faisant appel, qui plus est, à des termes birmans mono-syllabiques. Les filets, au contraire, sont qualifiés d'un terme générique, *puik*, dont le sens premier est "ventre", et dont la composition avec d'autres mots, birmans ou étrangers, permet seule de distinguer un type de filet d'un autre.

Le poisson constitue dans ce pays l'apport dominant en protéines, tandis que le sel procure les réserves azotées nécessaires à l'équilibre nutritif ; mais, jusqu'à ces dernières années, ils se présentaient essentiellement sous la forme de poisson d'eau douce et de sel gemme. La saveur est une raison souvent invoquée par les Birmans, et reprise par les observateurs étrangers, pour justifier la faible consommation des poissons de mer. Ce n'est-là, à mon sens, que la conséquence d'un phénomène social d'un tout autre ordre qui remonte aux origines nomades des Birmans.

Constamment chassés par les Chinois, les Birmans, ou plutôt les Proto-Birmans : les Ch'iang, que l'on situe à l'origine entre le désert de Gobi et le nord-est du Tibet (Cœdes, 1960, p. 323), furent dépouillés au fil des siècles de leur haut niveau de civilisation. A la recherche d'une terre d'asile où s'implanter durablement, ils se fixèrent à partir de 835 de notre ère dans la

¹ Les termes birmans sont donnés en translittération.

plaine de Kyaukse, que limite à l'ouest le fleuve Irrawaddy, avant de fonder le premier empire birman dont la dynastie devait régner à Pagan du XI^e au XIII^e siècle.

Depuis lors, ils n'eurent de cesse d'affirmer une autorité politique et militaire nouvellement conquise sur une pluralité d'ethnies concentrées dans et autour du pays, et de légitimer ce pouvoir par des apports culturels môns, indiens et chinois savamment distillés. Remarquables assimilateurs, les nouveaux sédentaires apprirent très rapidement à maîtriser, entre autres, les systèmes d'irrigation et de navigation fluviale. Mais pas plus que les populations mônes et arakanaises habitant le long du littoral n'ont pêché ni commercé au-delà des bords immédiats des côtes, les Birmans, repliés le long de la vallée de l'Irrawaddy et dans la plaine deltaïque, n'ont pas davantage adapté leur batellerie et leur savoir-faire pour mettre le cap au grand large.

Les montagnes qui entourent le pays de part et d'autre ont toujours été mises à profit pour mieux s'isoler, et si les Birmans allèrent parfois au-delà, ce ne fut jamais très profondément ni pour très longtemps. De même, les quelque 2000 km de côtes qui bordent le pays à l'ouest ont été considérées comme une zone frontière naturellement infranchissable et non pas comme une formidable ouverture vers l'extérieur. La navigation maritime, côtière et hauturière, était pourtant connue de longue date dans cette région du monde : les Chinois atteignirent la mer Rouge dès le II^e siècle de notre ère, tandis que les Indiens multipliaient à la même époque les voies maritimes pour atteindre l'Asie du Sud-Est (Cœdes, 1964, p. 60).

Enclavée — moins géographiquement que culturellement — entre l'Inde et la Chine, la Birmanie est un pays de convergence pour les marchandises, les idées et les hommes qui les véhiculent. Les difficultés intérieures avec les minorités ethniques et les relations aussi houleuses que dispersées avec les cinq pays frontaliers — Bangladesh, Inde, Chine, Laos, Thaïlande — ont très certainement réfréné les ambitions territoriales ou commerciales des Birmans. Toutefois, ces impératifs ne sauraient masquer la position de retrait qu'ils ont de tout temps entretenue avec le reste du monde, au point de quitter en 1979 le Mouvement des pays non alignés dont ils étaient pourtant cofondateurs. Dans le prolongement de cette logique, le retard accumulé concernant l'exploitation du littoral apparaît comme un choix inhérent à la nature birmane des normes sociales.

L'intérêt croissant accordé par le gouvernement birman aux produits de la mer, tant sur le plan de leur exportation que sur celui de l'autosuffisance alimentaire, s'accompagne d'une politique de développement des moyens mis en œuvre pour leur exploitation. Outre l'expansion récente des salines, les exemples les plus notables sont la pisciculture, les conserveries de poissons et les plate-formes *off shore* de recherche pétrolifères. Il n'en reste pas moins que l'inefficacité encore très générale à exploiter le domaine maritime est d'abord due à la conception birmane du patrimoine économique et culturel du pays, qui s'arrête où commence la mer.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

- FAO : *Food and Alimentation Organization (United Nations)*
 JBRS : *Journal of the Burmese Royal Society*
 SELAF : *Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France*
 UNDP : *United Nations Development Project*

BERNOT, Denise

- 1974-86 *Dictionnaire Birman-Français*, Paris, SELAF, 10 vol.

CHAUDHURI, B. R.

- 1959 *The Fisheries Manual*, Rangoon, III + 213 p.
 1964 « Food harvest from the seas », *Forward*, III, pp. 14-19.
 1967 *Report to the Government of Burma on the Development of Fish Culture*,
 FAO, UNDP Report, Rome, TA 2296, 17 p.

CEDES, Georges

- 1948 *Les Etats Hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*, Paris, Editions de Boccard,
 494 p., rééd. 1964.

KHAN, U: (KHIN, UI)

- 1948 *Fisheries in Burma*, Rangoon, III + 180 p.

LUCÉ, G. H.

- 1940 « Economic Life of the Early Burman », *JBRS*, 50th Anniversary, tome 2,
 pp. 323-376, rééd. 1960.

MWAN [(Etat) Môn]

- 1977 *Collection pran thon cu chui rhaw sammata mranma nuin nam to, tuin: ran. ca yan kye: mhu rui: ra dhale. thum cum mya*, (culture et traditions des groupes ethniques de la Birmanie socialiste), Rangoon, Publication du Comité de la Voie Birmane vers le Socialisme, 218 p.

ROBINNE, François

- 1985 *Techniques et Alimentation, un aspect de la culture matérielle des Birmans*, Paris, EHESS (thèse de Doctorat), 514 p., multigr.
 1987 « L'extraction du sel minier dans un village de Haute Birmanie », *Techniques et Culture*, n. 10 (sous presse).
 1988 *Systèmes techniques-systèmes linguistiques. Etude lexicale des activités de pêche en Birmanie* : I, « Pêche au filet », 35 p., multigr. (en cours : II, « Pêche à la nasse », III, « Batellerie », IV, « Ichtyologie birmane », V, « Cartographie techno-linguistique »).

TAN KRAN KRAN, Do [TIN KYI KYI, Daw]

- 1966 « ji: phru: son pan law na: pham lup nan: », *Collection pana pa de sa*, VI, 4, pp. 149-154.